

NIVEAU D'ARPENTAGE

FICHE N° 6117

PRÉSERVER
SAUVEGARDER
VALORISER

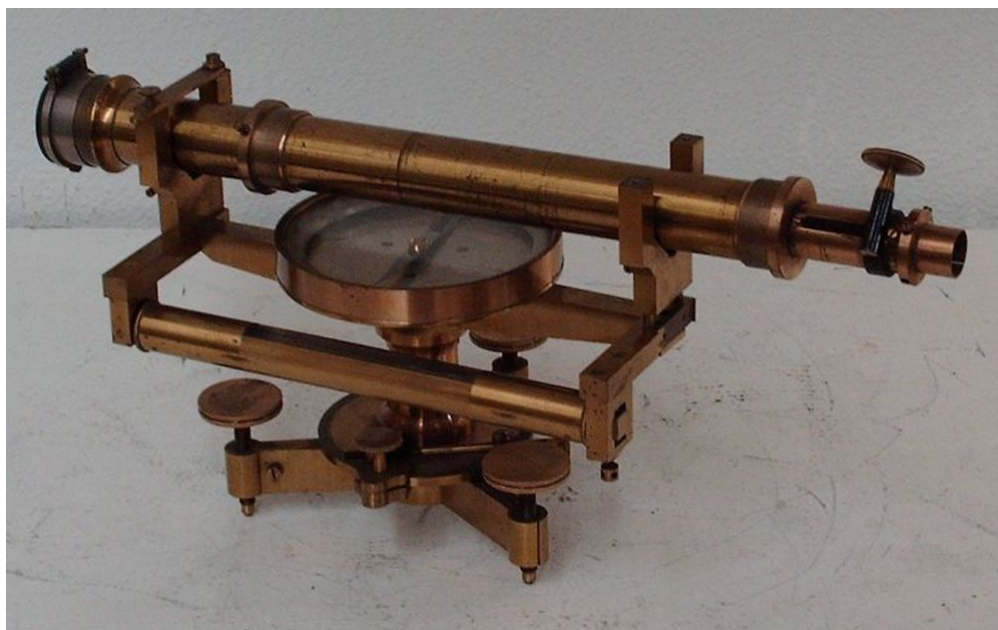
Période de fabrication : 1900-1924
Fabricant : Rigaud
Domaines : Physique
Sous-domaines : Magnétisme
Organisme : Université Blaise Pascal
Ville : Clermont-Ferrand
Modèle :
Matériaux :

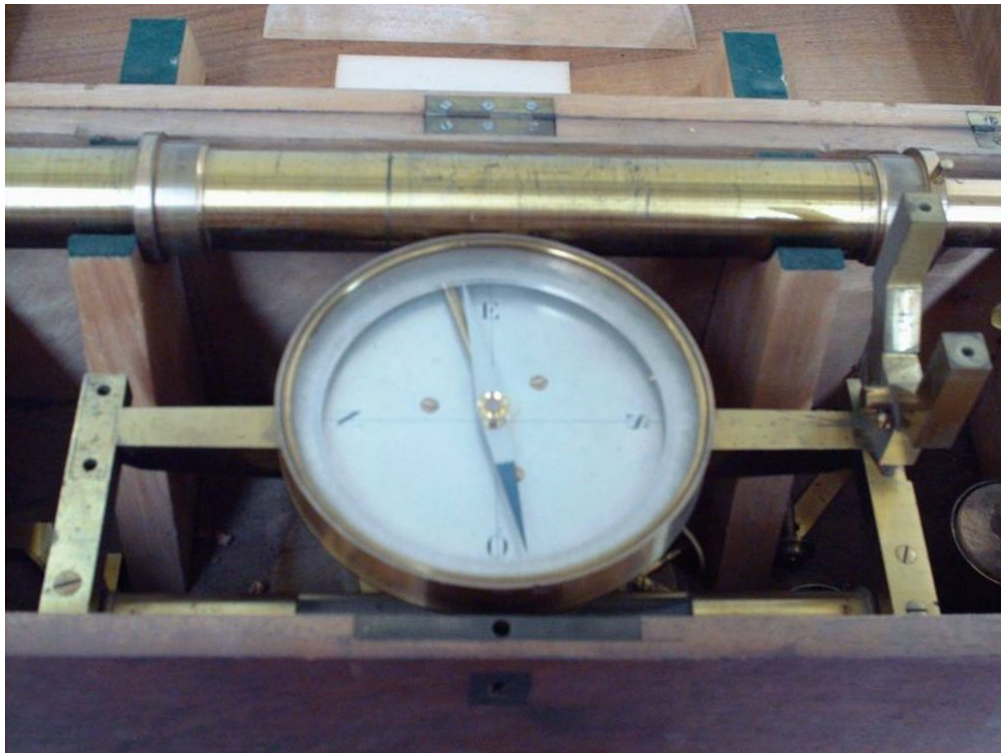
Description

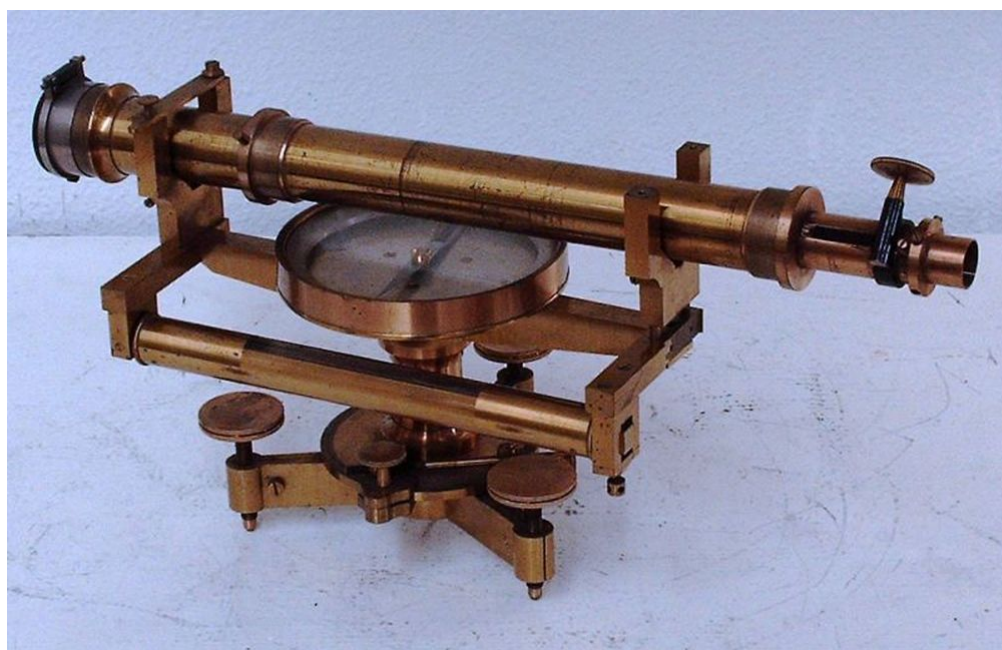
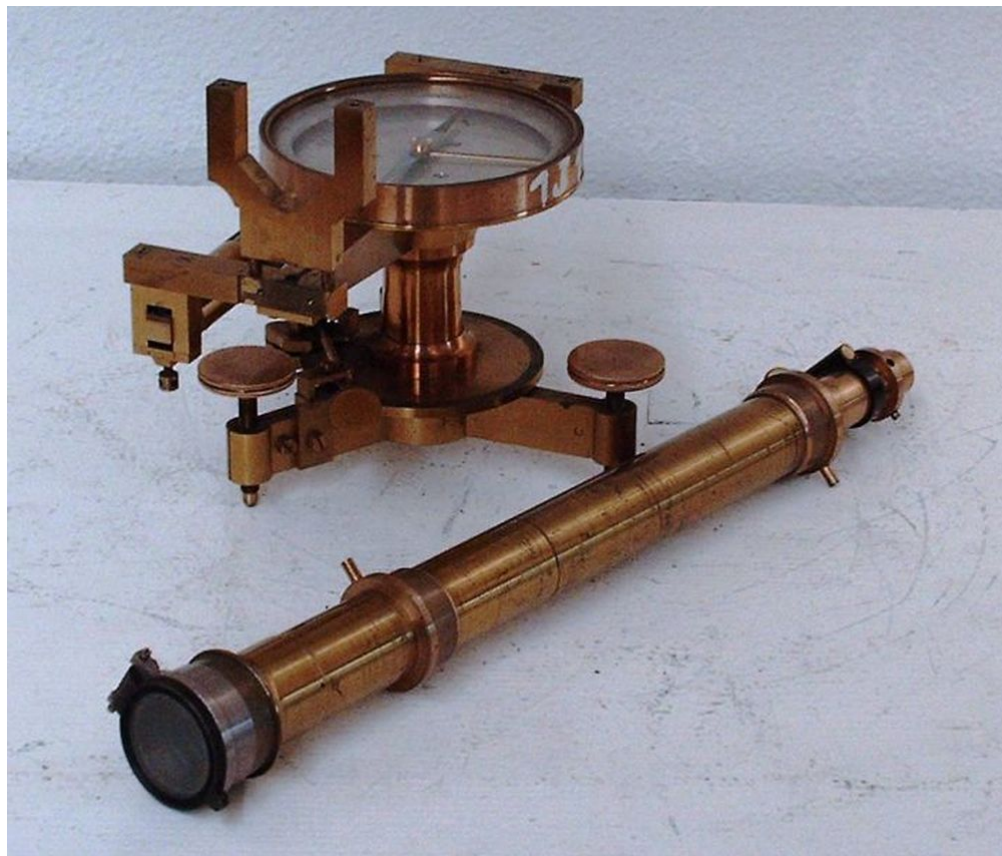
Le niveau d'arpentage Rigaud se range dans un boîtier en bois se fermant par deux crochets. Il repose sur un trépied à vis calantes. Au centre de ce support, un cylindre porte le cadran de la boussole. Un mécanisme permet de bloquer l'aiguille quand l'instrument n'est pas utilisé. De part et d'autre de cette boussole, deux pièces métalliques supportent une lunette. Sous la boussole, se trouve la nivelle tubulaire, un tube gradué contenant du liquide et une bulle d'air fonctionnant comme un niveau et permettant de stabiliser l'objet.

Utilisation

Cet instrument permet de déterminer le dénivelé entre deux points en visant les mires (règles graduées) tenues à la verticale. La précision de la mesure dépend, entre autres, de la sensibilité de la nivelle tubulaire qui doit être stabilisée par des vis calantes. Il était utilisé dans le département de physique de l'université Blaise-Pascal.







Pour nous citer :

Base de la Mission nationale de sauvegarde et de valorisation du patrimoine scientifique et technique contemporain, PATSTEC, Niveau d'arpentage (Rigaud),
<https://www.patstec.fr/ressources/objets/detail?id=12364>, consulté le 2026-07-26